



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 Septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre septembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude DOREAU, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : les membres du Conseil, Mme Delphine MAXIMY et Mr Arnaud GOUNEL n'ont pas participé aux votes des délibérations

Excusés: Mr HUVET Daniel, Mr CATTIER Jean Jacques

Procuration(s) : Mr HUVET Daniel donne pouvoir à Mme COQUET Annie, Mr CATTIER Jean Jacques donne pouvoir à Mr DERUE Patrice.

Nombre de présents : 12 Nombre d'absents : 00 Nombre d'absents excusés: 02

Secrétaire élu : Mr GUY Vincent

• Délibérations

➤ Bail commercial du restaurant: délibération n°39-2019

Vu la délibération du 60-2018 approuvant l'installation d'un commerce-RESTAURANT dans l'ancienne école, 4 bis, place Pommery.

Vu le contrat moral signé entre Mr Benjamin Gilles et Mme Virginie MARTEL et la Commune de Chigny-les-Roses le 18 Octobre 2018.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- d'établir un Bail commercial de 9 années entières et consécutives du 1 septembre 2019 au 31 août 2028 entre Mr Benjamin Gilles et Mme Virginie MARTEL et la Commune de Chigny-les-Roses,
- de fixer le montant du loyer à 400.00 euros par mois à partir de la prise de possession des locaux.
- Autorise Monsieur le Maire, à représenter la Commune de Chigny-les-Roses et à signer ledit bail.

Le loyer sera révisable en fonction de l'indice des loyers commerciaux.

➤ Budget pour l'inauguration de la place et du restaurant: délibération n°40-2019

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'engager un budget pour l'inauguration du restaurant et de la rénovation des façades des bâtiments de la mairie

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE,

D'ENGAGER le budget de 3500.00€ TTC pour l'inauguration.

• Compte-rendu des commissions et autres

▪ Restaurant

Visite du conseil municipal pour voir l'avancée des travaux. Les travaux sont en voie de finition. Un retard pour la fourniture du mobilier.

▪ Travaux de la place de la Mairie :

Le stationnement va être réorganisé afin de réserver des places de parking aux commerces de la place Pommery, un arrêté permanent sera publié. L'étanchéité de la fontaine et des marches restent à faire.

▪ Coteaux Propres- Journée du patrimoine :

Plusieurs mails ont été envoyés à la section locale, sans réponse à ce jour.

- Arrêté pour les vendanges :
Interdiction de stationner au monument aux Morts, rue du 11 Novembre et Rue de Rilly devant le 11 et 13.
- Point sur l'eau :
Une importante fuite a été constatée sur la commune (estimée à 60M3 par jour). Une campagne de recherche est en cours par le Grand Reims.
- Travaux des habitants de Chigny :
Il a été constaté que des travaux sont réalisés par les riverains et aucune demande n'a été faite à la mairie afin de pouvoir emprunté le domaine public. Un rappel aux habitants est pourtant publié sur le chignotin.
- Sirène du village :
Elle sera à reposer sur un bâtiment communal, reste à définir l'emplacement.
- Travaux Rue du Moulin :
Remplacement des candélabres, le modèle est légèrement différent.
- Congés d'été :
Prévoir l'année prochaine d'informer le remplaçant de bien vouloir effectuer le ramassage des poubelles en plus de l'arrosage.
- Arrosage Rue de Rilly :
L'arrosage automatique fonctionne très bien. Prévoir un regard tampon afin de protéger le programmeur. Prévoir l'installation d'une sonde de pluie.
- Restaurant :
Le restaurateur attend la visite des vignerons pour être présent sur la carte des vins.
- P.L.U :
Notre dossier est complet. Il reste l'enquête publique à prévoir et la validation par le Grand Reims.

- **Divers :**

- Nuisances au bassin :
Depuis plusieurs années des nuisances sont constatées chaque été au bassin. La solution envisagée est de couper l'éclairage public et d'interdire tout rassemblement après 22h00 par un arrêté permanent. Une caméra est prévue lors de l'installation de la vidéo protection.
- Elections municipales 2020:
Tour de table des conseillers
- Run in Reims
Le Run In Reims passera comme chaque année à Chigny le Dimanche 20 Octobre 2019.
- Manifestations du village
Prévoir un tract rappelant les manifestations du village en Octobre.

Séance levée à 23h10

Date fixée pour la prochaine réunion : 30 Octobre.